

# Le dispositif de lutte contre la corruption renforcé

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4664 - Ven. 28 - Sam. 29 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Organisation territoriale

## 14 nouvelles daïras créées

Page 3

Banque d'Algérie

## Création de deux nouveaux billets et d'une pièce de monnaie de 100 DA

Page 3

### Le troisième homme

Par Mohamed Habili

Comment ne pas être saisi de la promptitude avec laquelle les Emirats se sont fait une raison du retrait américain de Syrie ? Le président américain ne l'a pas plus tôt annoncé qu'ils ont déjà rouvert leur ambassade à Damas. A qui le tour ? A l'Arabie saoudite ? Au Qatar ? Il suffit que l'un d'eux ouvre sa représentation pour que l'autre ne tarde pas à faire de même. Des pays aussi scandaleusement riches qu'intrusifs, il vaut toujours mieux les avoir pour amis que pour ennemis. Probablement, dès le prochain sommet arabe, peut-être même avant, la chose dépendant avant tout de l'Arabie saoudite, la Syrie sera invitée à réintégrer sa place au sein de la Ligue arabe. D'une certaine façon, on y est déjà, puisque des voix arabes commencent à trouver assez scandaleux le peu de respect que montrent les Turcs à l'égard de l'intégrité territoriale de la Syrie. D'ici à ce qu'il soit question d'envoyer un corps expéditionnaire faire contrepoids aux troupes turques, il n'y a peut-être pas loin. Les monarchies du Golfe ayant tout fait pour renverser le régime syrien, mais en vain, il faut bien qu'elles contribuent financièrement à la reconstruction d'un pays particulièrement dévasté, seul moyen pour elles de se faire pardonner. Donald Trump d'ailleurs ne l'entend pas différemment, qui depuis l'Irak, où il est allé rendre visite aux soldats en cette fin d'année, a engagé les Saoudiens à assumer financièrement cette reconstruction. Reste l'influence iranienne en Syrie, c'est-à-dire la cause même à l'origine du conflit syrien. Les pays du Golfe, en revanche, ne voient aucun inconvénient à la présence russe.

Suite en page 3

Conseil des ministres

# Bouteflika signe la loi de finances 2019



PH/D. R.

Le chef de l'Etat a apposé sa signature sur le texte portant loi de finances 2019 au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement.

Lire page 2

Dédoublément de la voie ferrée Béjaïa-Béni Mansour

## Le projet déterré par le wali

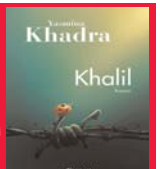
Page 4



Bilan littéraire de 2018

## Une année marquée par une production prolifique

Page 13



Conseil des ministres

# Bouteflika signe la loi de finances 2019

■ Le chef de l'Etat a apposé sa signature sur le texte portant loi de finances 2019 au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement.

Par Meriem Benchaouia

Le Président Bouteflika a signé la LF 2019 élaborée sur la base d'un cadrage macroéconomique prudent tout en étant adossé à des dépenses budgétaires en légère baisse mais avec le maintien de la politique sociale de l'Etat.

Le cadrage macroéconomique retenu pour l'exercice 2019 table sur un prix de pétrole à 50 dollars le baril, un taux de croissance de 2,6% et un taux d'inflation de 4,5%. Sur le plan budgétaire, la loi prévoit des recettes de 6 508 milliards DA (mds DA), en légère hausse par rapport à celles de 2018, dont 2 714 mds DA de fiscalité pétrolière.

Quant aux dépenses budgétaires, elles s'élèveront à 8 557 mds DA, en légère baisse par rapport à celles de 2018. Concernant le Budget de Fonctionnement, il est estimé à 4 954 mds DA avec une légère hausse découlant de la situation sécuritaire aux frontières ainsi que du relèvement des transferts sociaux.

C'est ainsi qu'une enveloppe budgétaire de 1 763 milliards de DA sera allouée aux transferts sociaux durant l'exercice 2019 (contre 1 760 milliards de DA en 2018), soit près de 21% de la totalité du budget de l'Etat de l'année 2019. Les crédits budgétisés pour les transferts sociaux couvriront notamment plus de 445 mds DA destinés au soutien aux familles, tandis que près de 290 mds DA seront attribués aux retraites, et auxquels s'ajoutera une dotation d'appui de 500 mds DA à la Caisse nationale des retraites (CNR).

Ces transferts sociaux comportent également près de 336 mds DA pour la politique publique de santé et plus de 350 mds DA pour la politique publique de l'habitat, auxquels s'ajoutent près de 300 mds DA mobilisés pour ce secteur par le Fonds national d'investissement (FNI).

Pour le Budget d'Equipelement, il est ventilé entre 3 602 mds DA de crédits de paiements et 2 600 milliards DA d'autorisations de programme destinées à de nouveaux projets ou à des réévaluations. Selon les concepteurs de cette loi, la légère baisse nominale du Budget d'Equipelement ne correspond pas à un recul de la politique publique d'investissement, mais découle notamment d'une baisse de près de 300 mds DA des crédits consacrés l'année dernière à l'assainissement des créances détenues sur l'Etat. Par ailleurs, la consistance du Budget d'Equipelement pour 2019 confirme la poursuite de l'enga-

gement de l'Etat en faveur du développement économique et social avec notamment des dotations de 625 mds DA pour l'appui au développement humain, près de 1 000 mds DA de soutien multiforme au développement économique et 100 mds DA de concours au développement local. Le solde global du Trésor pour l'exercice 2019 affichera un déficit de près de 2 200 mds DA. En outre, plusieurs projets de loi et décrets présidentiels ont été adoptés par le Conseil des ministres.

Enfin, le Président Abdelaziz Bouteflika a saisi cette occasion pour adresser au peuple algérien ses meilleurs vœux de santé, de bonheur, de progrès et de sérénité pour l'année 2019.

M. B.



Ph/D. R.

L'Algérie va se doter d'un pôle pénal financier spécialisé

## Le dispositif de lutte contre la corruption renforcé

Le Conseil des ministres réuni jeudi par le président de la République, a examiné et adopté présidé plusieurs projets de loi et décrets.

Selon un communiqué de la présidence, il s'agit notamment du projet de loi complétant la loi de 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, un projet de loi relatif aux activités spatiales, un domaine qui revêt une «importance stratégique» pour l'Algérie, et un autre projet de loi relatif aux activités nucléaires civiles.

Un pôle pénal financier à compétence nationale chargé des affaires financières complexes sera créé en Algérie dans le cadre de ce projet de loi qui sera rattaché au tribunal d'Alger - Sidi M'hamed et permettra de mettre la législation en concordance avec la Constitution révisée en 2016, tout en codifiant les missions de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), précise un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres. Il porte également, sur la protection légale des dénonciateurs de faits de corruption y compris au niveau de leur environnement professionnel. Ce moyen supplémentaire de lutte contre la corruption sera mis en œuvre en même temps que les cadres gestionnaires demeureront protégés par les dispositions du Code de procédure pénal qui subordonne l'ouverture de toute information judiciaire au dépôt d'une plainte par les organes sociaux de l'entreprise ou de l'administration ayant subi le dommage. Le texte prévoit, en outre, la création d'une Agence nationale de gestion des avoirs issus des infractions de corruption. Ce mécanisme permettra la conservation des avoirs liés aux affaires de corruption qui sont placés sous séquestre judiciaire en attendant le jugement ou qui sont saisis par décision de justice.

### Bouteflika appelle tous les acteurs de la société à concourir à lutter contre la corruption

Intervenant à l'issue de l'adoption de ce projet de loi, le Président Bouteflika a invité tous les acteurs de la société à concourir à la

politique de prévention de la corruption en rapportant ces faits lorsqu'ils sont établis, de sorte à permettre à la justice d'intervenir avec les moyens efficaces mis à sa disposition, pour appliquer la loi qui réprime sévèrement ce fléau, souligne le communiqué.

Le Président Bouteflika a salué ce renforcement de la législation de prévention et de lutte contre la corruption, un fléau universel qui n'épargne pas notre pays.

Le Conseil des ministres a adopté aussi un projet de loi relatif aux activités nucléaires civiles pour une meilleure mise en valeur de l'énergie nucléaire dans la recherche scientifique tout en offrant les garanties de non prolifération nucléaire.

Ce projet de loi balisera le terrain pour une meilleure mise en valeur de l'énergie nucléaire dans divers domaines de la recherche scientifique, notamment médicale. A ce titre, le texte offre un ancrage juridique à plusieurs aspects liés aux activités nucléaires pacifiques, notamment la réglementation des différentes activités liées à l'utilisation des matières nucléaires et des sources de rayonnements ionisants, ainsi qu'à la gestion des déchets radioactifs.

### Le domaine des activités spatiales relève du monopole de l'Etat

D'autre part, le Conseil des ministres a examiné et adopté un projet de loi portant amendement de la loi fixant les règles générales relatives à l'aviation civile. Ainsi, le domaine des activités spatiales revêt une importance stratégique et relève du monopole exclusif de l'Etat. Le projet de loi adopté dispose notamment que les activités spatiales sont du monopole exclusif de l'Etat et institue également l'obligation d'immatriculer les objets spatiaux lancés par notre pays, précise le communiqué à l'issue de la réunion du Conseil des ministres.

Une agence nationale de l'aviation civile destinée à assurer la gestion de la sûreté et de la sécurité civile sera mise en place. Le projet de loi précise qu'il s'agit là d'une recommandation de l'Organisation de l'aviation civile internationale qui invite les Etats

membres à se doter d'une instance autonome pour la gestion de la sûreté et de la sécurité de l'aviation civile.

Le Conseil des ministres a, par la suite, examiné et adopté un projet de loi amendement de la législation en vigueur relative à l'activité de médecine vétérinaire et à la protection animale, qui énonce l'ancrage légal pour la création d'un Ordre national des vétérinaires.

### Projet de phosphate de Tébessa : déclassement de terres agricoles

Le Conseil des ministres a également validé, conformément à la loi, deux opérations de déclassement de terres agricoles, liées à la réalisation d'un important investissement d'exploitation et de transformation de phosphates dans l'Est du pays, dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois.

Le premier déclassement concerne 496 hectares de terres agricoles de faible rendement, répartis à travers les wilayas d'El Tarf, Guelma, Souk Ahras et Tébessa, pour le dédoublement et la modernisation, sur 394 kilomètres, de la voie ferrée minière allant du gisement phosphatier dans la wilaya de Tébessa au port de Annaba, précise le communiqué du Conseil des ministres.

Le second déclassement concerne 4,5 hectares de terres agricoles inexploitées et constituées de maquis, situées dans la commune de Filfila, wilaya de Skikda. Cette assiette foncière accueillera une station de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 70 000 m<sup>3</sup>/jour, destinée notamment à deux unités de production d'engrais dans la zone de Hadjir Soud, wilaya de Skikda.

Par ailleurs, une série de décrets présidentiels validant des contrats ou avenants à des contrats relatifs à l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures ont été adoptés par le Conseil des ministres. Ces textes concernent des gisements en exploration ou en exploitation par le Groupe national des hydrocarbures Sonatrach avec ses partenaires étrangers qui sont les Groupes, respectivement, français Total, italien ENI, norvégien Equinor (ex-StatOil) et indonésien Pertamina.

Louiza Ait Ramdane

Banque d'Algérie

# Création de deux nouveaux billets et d'une pièce de monnaie de 100 DA

■ La Banque d'Algérie a dévoilé, dans un règlement paru au dernier Journal officiel, les formats et caractéristiques des deux nouveaux billets de banque, à savoir 1 000 DA et 500 DA, et une nouvelle pièce de monnaie métallique de 100 DA qui seront émis prochainement.

Par Thinhinene Khouchi

La mise en circulation de ces nouveaux billets sera assurée, d'après la Banque d'Algérie, à compter de la date de promulgation de ces règlements. Les nouvelles coupures de billets de banque et pièce de monnaie porteront la date symbolique du 1er novembre 2018. D'une dimension de 150 mm x 71,7 mm, le nouveau billet de 500 dinars aura pour thème «L'Algérie à l'ère des technologies de l'information et de la communication» et portera l'effigie de l'Emir Abdelkader. Quant au billet de banque de 1 000 dinars, sa dimension est de 160 mm x 71,7 mm. Le thème principal de cette coupure qui porte aussi l'effigie de l'Emir Abdelkader est «Culture, tradition et modernité». Concernant la nouvelle pièce de monnaie métallique de 100 dinars, elle est constituée d'une couronne extérieure en acier inoxydable, de couleur gris acier et d'un cœur en cupronickel serti à l'intérieur de cette couronne, de couleur jaune rosâtre. Son diamètre extérieur est de 29,50 mm alors que son épaisseur est de 2,30 mm. Cette pièce aura pour motif principal le satellite de télécommunication algérien ALCOMSAT-1 survolant le globe terrestre. Le globe fait apparaître le continent africain, l'Algérie étant en relief, ainsi qu'une partie de l'Europe, de l'Asie et, dans une moindre mesure, de l'Amérique du Sud. Les nouveaux billets circuleront concomitamment avec les anciens billets de banque actuellement en circulation.

## Le capital minimum des banques revu à la hausse

«Augmentation du capital minimum requis des banques et des établissements financiers», selon un règlement de la Banque d'Algérie publié au Journal officiel n° 73. En effet, adopté par le Conseil de la monnaie et du crédit le 4 novembre dernier, ce règlement a pour objet de fixer le capital minimum

que doivent libérer, à leur constitution, les banques et établissements financiers exerçant en Algérie. Ainsi, les banques et établissements financiers, constitués sous forme de sociétés par actions de droit algérien, doivent disposer, à leur constitution, un capital libéré en totalité et en numéraire, au moins égal à 20 milliards de dinars pour les banques et 6,5 milliards de dinars pour les établissements financiers. Ces nouvelles dispositions abrogent le règlement du 23 décembre 2008 qui fixe le capital minimum des banques et établissements financiers à 10 milliards de dinars pour les banques et de 3,5 milliards de dinars pour les établissements financiers. Les banques et les établissements financiers dont le siège social est à l'étranger sont tenus d'affecter à leurs succursales, autorisées par le Conseil de la monnaie et du crédit pour effectuer des opérations de banque en Algérie, une dotation, au moins égale au capital minimum exigé pour la constitution des banques et les établissements financiers de droit algérien relevant de la même catégorie, pour laquelle la succursale a été autorisée. Toutefois, les banques et les établissements financiers en activité sont tenus de se conformer aux dispositions de ce nouveau règlement, au plus tard le 31 décembre 2020. Ils doivent disposer, le 31 décembre 2019 au plus tard, d'un capital libéré en numéraires, au moins égal à 15 milliards de dinars pour les banques et 5 milliards de dinars pour les établissements financiers. A la fin 2020, les banques et les établissements financiers qui ne se seront pas conformés aux prescriptions du règlement de la Banque centrale se verront retirer l'agrément, selon le même texte.

## Les conditions d'exercice des opérations de la finance participative fixées

Dans un règlement paru au Journal officiel n° 73, les conditions d'exercice des opérations de banque relevant de la finance



participative par les banques et les établissements financiers ont été fixées. Ce règlement, adopté par le Conseil de la monnaie et du crédit le 4 novembre dernier, a pour objet de définir les règles applicables aux produits dits «participatifs» ne donnant pas lieu à perception ou à versement d'intérêt et de définir les conditions d'autorisation préalable, par la Banque d'Algérie, des opérations de banque relevant de la finance participative, des banques et établissements financiers agréés. Selon ce texte, sont considérées opérations de banque relevant de la finance participative, les opérations de réception des fonds, de placement, de financement et d'investissement, qui ne donnent pas lieu à la perception ou au versement d'intérêts. Ces opérations concernent notamment la Mourabaha, la Moucharaka, la Moudaraba, l'Ijara, l'Istisna'a, le Salam, ainsi que les dépôts en comptes d'investissement. Pour mettre en place des produits de finance participative, la banque ou l'établissement financier doit obtenir une autorisation préalable de la Banque d'Algérie. A ce titre, la banque ou l'établisse-

ment financier doit appuyer sa demande adressée à la Banque d'Algérie par l'avis du responsable du contrôle de la conformité de la banque ou l'établissement financier ainsi que la procédure à suivre pour assurer l'indépendance administrative et financière du «guichet finance participative» par rapport au reste des activités de la banque ou de l'établissement financier. Après obtention de l'autorisation préalable de la Banque d'Algérie, les banques et établissements financiers agréés, désireux d'obtenir pour leurs produits une certification de conformité aux préceptes de la charia, doivent soumettre lesdits produits à l'appréciation de l'organe national dûment habilité, selon le règlement. Le «guichet finance participative» doit être financièrement indépendant par rapport aux autres départements et branches de la banque et de l'établissement financier, souligne le même texte, précisant que cette séparation comptable est concrétisée par l'indépendance des comptes clients du «guichet finance participative» par rapport au reste des comptes de leur clientèle.

## Organisation territoriale

# 14 nouvelles daïras créées

Parmi les signatures apposées avant-hier lors de la tenue du Conseil des ministres qu'il a présidé, celle relative à la création de 14 nouvelles circonscriptions administratives dans les wilayas suivantes : Alger, Blida, Constantine, Annaba et Oran.

«L'organisation de ces sites devant prendre en charge les préoccupations de la population de façon plus efficiente sera installée en amenant les villes en question vers la modernité et la véritable développement durable», a indiqué le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du

territoire qui a fait part de cette information.

A ce titre, les nouvelles circonscriptions administratives incluent «les grandes agglomérations ayant connu, récemment, un développement urbanistique considérable, à savoir Bouinan (Blida), Sidi Abdellah (Alger), Draa Errich (Annaba) et Ali-Mendjell (Constantine)», détaille le communiqué du département de Bedoui. Et d'ajouter que «dans le souci de placer les grandes villes classiques au cœur de cette approche, il a été convenu de classer les villes d'El Khroub, Zighoud Youcef,

Hamma Bouziane, Constantine ville (Constantine), et Ain El Turk, Arzew, Bir El Djir, Es-Senia, Oued Tlélat et Oran ville (Oran) sous forme de circonscriptions administratives territorialement compétentes, ce qui leur permettra de surmonter les problèmes soulevés dans l'encadrement et la gestion des grandes agglomérations». A ce sujet, le ministre de l'Intérieur indiquera que la signature de ce décret présidentiel s'inscrivait «dans le cadre de la politique judicieuse du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en matière d'aménagement du territoire et de réali-

sation d'un développement équilibré et global». Soulignant que «l'entrée en vigueur de ce décret suite à sa publication au Journal officiel», la même source ajoutera que la décision résulte également de la conviction que «l'avenir de notre pays repose sur une vision stratégique prospective globale pour un aménagement du territoire qui réponde aux aspirations des citoyens à un véritable développement de leurs villes et wilayas».

Par ailleurs, soulignant que cette réalisation coïncide avec «la décision du chef de l'Etat de classer les deux communes de

## LA QUESTION DU JOUR

### Le troisième homme

Suite de la page une

Il s'y voit même une bonne chose, un contrepois nécessaire à celle des Américains. Leur sécurité aussi bien que leur marge de manœuvre sont tributaires de l'équilibre des forces entre Russes et Américains dans la région. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir la Turquie dans ses œuvres actuelles. Elle n'a jamais été aussi entreprenante et guerrière que depuis qu'elle est dans les meilleurs termes à la fois avec les Américains et les Russes. Encore faut-il pour cela que les deux superpuissances se partagent l'influence dans la région. Il n'y aurait que l'une d'elles, il y aurait tout à craindre de ses abus. Mais les deux à la fois, l'une tenant l'Irak, et l'autre la Syrie, et se surveillant étroitement sur terre, sur mer, et dans les cieux, au milieu la Turquie à toute latitude non seulement de refouler loin de ses frontières les forces kurdes, mais même d'occuper pour ce faire une bonne partie du nord de la Syrie, bientôt de part et d'autre de l'Euphrate. Or ce qu'elle peut elle, les pays arabes le peuvent aussi. Reconstruire la Syrie tout en en faisant respecter l'intégrité territoriale par les Turcs, voilà un objectif que pourraient bien se fixer les dirigeants arabes dès leur prochaine rencontre à Tunis. Pour autant, ce n'est pas cela qui fera partir les Iraniens et le Hezbollah. Pas plus que la forte présence américaine en Irak n'a servi, ne serait qu'à réduire l'influence iranienne. Les Russes eux-mêmes, auxquels pourtant le régime syrien doit au premier chef d'avoir survécu, ne semblent pas capables de faire partir les Iraniens. Ils n'exigent d'ailleurs pas leur départ. Serait-ce que la stabilisation de la région ne dépende pas, tout compte fait, que des Etats-Unis et de la Russie, mais également de l'Iran ? Ce même pays faut-il de troubles au point de vue des pays arabes du Golfe pourrait bien être en réalité lui aussi un facteur de stabilisation. Tout irait bien mieux dans la région le jour où les monarchies sunnites voient dans l'Iran non pas le problème mais une des solutions au problème. M. H.

Debdeb et de Bordj Omar (Illizi) en tant que daïras, ce qui constitue une promotion du rôle stratégique de ces deux agglomérations dans le développement de cette région frontalière importante», ledit communiqué dira également que cette mesure s'inscrit dans la complémentarité de «la stratégie homogène décidée par le président de la République en Conseil des ministres restreint en 2015, un point de départ pour la création de 10 wilayas déléguées dans le Sud qui avancent assurément vers le développement soutenues par ses habitants».

L. Naili/APS

Banque d'Algérie

# Création de deux nouveaux billets et d'une pièce de monnaie de 100 DA

■ La Banque d'Algérie a dévoilé, dans un règlement paru au dernier Journal officiel, les formats et caractéristiques des deux nouveaux billets de banque, à savoir 1 000 DA et 500 DA, et une nouvelle pièce de monnaie métallique de 100 DA qui seront émis prochainement.

Par Thinhinene Khouchi

La mise en circulation de ces nouveaux billets sera assurée, d'après la Banque d'Algérie, à compter de la date de promulgation de ces règlements. Les nouvelles coupures de billets de banque et pièce de monnaie porteront la date symbolique du 1er novembre 2018. D'une dimension de 150 mm x 71,7 mm, le nouveau billet de 500 dinars aura pour thème «L'Algérie à l'ère des technologies de l'information et de la communication» et portera l'effigie de l'Emir Abdelkader. Quant au billet de banque de 1 000 dinars, sa dimension est de 160 mm x 71,7 mm. Le thème principal de cette coupure qui porte aussi l'effigie de l'Emir Abdelkader est «Culture, tradition et modernité». Concernant la nouvelle pièce de monnaie métallique de 100 dinars, elle est constituée d'une couronne extérieure en acier inoxydable, de couleur gris acier et d'un cœur en cupronickel serti à l'intérieur de cette couronne, de couleur jaune rosâtre. Son diamètre extérieur est de 29,50 mm alors que son épaisseur est de 2,30 mm. Cette pièce aura pour motif principal le satellite de télécommunication algérien ALCOMSAT-1 survolant le globe terrestre. Le globe fait apparaître le continent africain, l'Algérie étant en relief, ainsi qu'une partie de l'Europe, de l'Asie et, dans une moindre mesure, de l'Amérique du Sud. Les nouveaux billets circuleront concomitamment avec les anciens billets de banque actuellement en circulation.

## Le capital minimum des banques revu à la hausse

«Augmentation du capital minimum requis des banques et des établissements financiers», selon un règlement de la Banque d'Algérie publié au Journal officiel n° 73. En effet, adopté par le Conseil de la monnaie et du crédit le 4 novembre dernier, ce règlement a pour objet de fixer le capital minimum

que doivent libérer, à leur constitution, les banques et établissements financiers exerçant en Algérie. Ainsi, les banques et établissements financiers, constitués sous forme de sociétés par actions de droit algérien, doivent disposer, à leur constitution, un capital libéré en totalité et en numéraire, au moins égal à 20 milliards de dinars pour les banques et 6,5 milliards de dinars pour les établissements financiers. Ces nouvelles dispositions abrogent le règlement du 23 décembre 2008 qui fixe le capital minimum des banques et établissements financiers à 10 milliards de dinars pour les banques et de 3,5 milliards de dinars pour les établissements financiers. Les banques et les établissements financiers dont le siège social est à l'étranger sont tenus d'affecter à leurs succursales, autorisées par le Conseil de la monnaie et du crédit pour effectuer des opérations de banque en Algérie, une dotation, au moins égale au capital minimum exigé pour la constitution des banques et les établissements financiers de droit algérien relevant de la même catégorie, pour laquelle la succursale a été autorisée. Toutefois, les banques et les établissements financiers en activité sont tenus de se conformer aux dispositions de ce nouveau règlement, au plus tard le 31 décembre 2020. Ils doivent disposer, le 31 décembre 2019 au plus tard, d'un capital libéré en numéraires, au moins égal à 15 milliards de dinars pour les banques et 5 milliards de dinars pour les établissements financiers. A la fin 2020, les banques et les établissements financiers qui ne se seront pas conformés aux prescriptions du règlement de la Banque centrale se verront retirer l'agrément, selon le même texte.

## Les conditions d'exercice des opérations de la finance participative fixées

Dans un règlement paru au Journal officiel n° 73, les conditions d'exercice des opérations de banque relevant de la finance



participative par les banques et les établissements financiers ont été fixées. Ce règlement, adopté par le Conseil de la monnaie et du crédit le 4 novembre dernier, a pour objet de définir les règles applicables aux produits dits «participatifs» ne donnant pas lieu à perception ou à versement d'intérêt et de définir les conditions d'autorisation préalable, par la Banque d'Algérie, des opérations de banque relevant de la finance participative, des banques et établissements financiers agréés. Selon ce texte, sont considérées opérations de banque relevant de la finance participative, les opérations de réception des fonds, de placement, de financement et d'investissement, qui ne donnent pas lieu à la perception ou au versement d'intérêts. Ces opérations concernent notamment la Mourabaha, la Moucharaka, la Moudaraba, l'Ijara, l'Istisna'a, le Salam, ainsi que les dépôts en comptes d'investissement. Pour mettre en place des produits de finance participative, la banque ou l'établissement financier doit obtenir une autorisation préalable de la Banque d'Algérie. A ce titre, la banque ou l'établisse-

ment financier doit appuyer sa demande adressée à la Banque d'Algérie par l'avis du responsable du contrôle de la conformité de la banque ou l'établissement financier ainsi que la procédure à suivre pour assurer l'indépendance administrative et financière du «guichet finance participative» par rapport au reste des activités de la banque ou de l'établissement financier. Après obtention de l'autorisation préalable de la Banque d'Algérie, les banques et établissements financiers agréés, désireux d'obtenir pour leurs produits une certification de conformité aux préceptes de la charia, doivent soumettre lesdits produits à l'appréciation de l'organe national dûment habilité, selon le règlement. Le «guichet finance participative» doit être financièrement indépendant par rapport aux autres départements et branches de la banque et de l'établissement financier, souligne le même texte, précisant que cette séparation comptable est concrétisée par l'indépendance des comptes clients du «guichet finance participative» par rapport au reste des comptes de leur clientèle.

## Organisation territoriale

# 14 nouvelles daïras créées

Parmi les signatures apposées avant-hier lors de la tenue du Conseil des ministres qu'il a présidé, celle relative à la création de 14 nouvelles circonscriptions administratives dans les wilayas suivantes : Alger, Blida, Constantine, Annaba et Oran. «L'organisation de ces sites devant prendre en charge les préoccupations de la population de façon plus efficiente sera installée en amenant les villes en question vers la modernité et la véritable développement durable», a indiqué le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du

territoire qui a fait part de cette information.

A ce titre, les nouvelles circonscriptions administratives incluent «les grandes agglomérations ayant connu, récemment, un développement urbanistique considérable, à savoir Bouinan (Blida), Sidi Abdellah (Alger), Draa Errich (Annaba) et Ali-Mendjell (Constantine)», détaille le communiqué du département de Bedoui. Et d'ajouter que «dans le souci de placer les grandes villes classiques au cœur de cette approche, il a été convenu de classer les villes d'El Khroub, Zighoud Youcef,

Hamma Bouziane, Constantine ville (Constantine), et Ain El Turk, Arzew, Bir El Djir, Es-Senia, Oued Tlélat et Oran ville (Oran) sous forme de circonscriptions administratives territorialement compétentes, ce qui leur permettra de surmonter les problèmes soulevés dans l'encadrement et la gestion des grandes agglomérations». A ce sujet, le ministère de l'Intérieur indiquera que la signature de ce décret présidentiel s'inscrivait «dans le cadre de la politique judicieuse du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en matière d'aménagement du territoire et de réali-

sation d'un développement équilibré et global». Soulignant que «l'entrée en vigueur de ce décret suite à sa publication au Journal officiel», la même source ajoutera que la décision résulte également de la conviction que «l'avenir de notre pays repose sur une vision stratégique prospective globale pour un aménagement du territoire qui réponde aux aspirations des citoyens à un véritable développement de leurs villes et wilayas».

Par ailleurs, soulignant que cette réalisation coïncide avec «la décision du chef de l'Etat de classer les deux communes de

## LA QUESTION DU JOUR

### Le troisième homme

Suite de la page une

Il s'y voit même une bonne chose, un contrepois nécessaire à celle des Américains. Leur sécurité aussi bien que leur marge de manœuvre sont tributaires de l'équilibre des forces entre Russes et Américains dans la région. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir la Turquie dans ses œuvres actuelles. Elle n'a jamais été aussi entreprenante et guerrière que depuis qu'elle est dans les meilleurs termes à la fois avec les Américains et les Russes. Encore faut-il pour cela que les deux superpuissances se partagent l'influence dans la région. Il n'y aurait que l'une d'elles, il y aurait tout à craindre de ses abus. Mais les deux à la fois, l'une tenant l'Irak, et l'autre la Syrie, et se surveillant étroitement sur terre, sur mer, et dans les cieux, au milieu la Turquie à toute latitude non seulement de refouler loin de ses frontières les forces kurdes, mais même d'occuper pour ce faire une bonne partie du nord de la Syrie, bientôt de part et d'autre de l'Euphrate. Or ce qu'elle peut elle, les pays arabes le peuvent aussi. Reconstruire la Syrie tout en en faisant respecter l'intégrité territoriale par les Turcs, voilà un objectif que pourraient bien se fixer les dirigeants arabes dès leur prochaine rencontre à Tunis. Pour autant, ce n'est pas cela qui fera partir les Iraniens et le Hezbollah. Pas plus que la forte présence américaine en Irak n'a servi, ne serait qu'à réduire l'influence iranienne. Les Russes eux-mêmes, auxquels pourtant le régime syrien doit au premier chef d'avoir survécu, ne semblent pas capables de faire partir les Iraniens. Ils n'exigent d'ailleurs pas leur départ. Serait-ce que la stabilisation de la région ne dépende pas, tout compte fait, que des Etats-Unis et de la Russie, mais également de l'Iran ? Ce même pays faut-il de troubles au point de vue des pays arabes du Golfe pourrait bien être en réalité lui aussi un facteur de stabilisation. Tout irait bien mieux dans la région le jour où les monarchies sunnites voient dans l'Iran non pas le problème mais une des solutions au problème. M. H.

Debdeb et de Bordj Omar (Illizi) en tant que daïras, ce qui constitue une promotion du rôle stratégique de ces deux agglomérations dans le développement de cette région frontalière importante», ledit communiqué dira également que cette mesure s'inscrit dans la complémentarité de «la stratégie homogène décidée par le président de la République en Conseil des ministres restreint en 2015, un point de départ pour la création de 10 wilayas déléguées dans le Sud qui avancent assurément vers le développement soutenues par ses habitants».

L. Naili/APS

Algérie-Mauritanie

# La coopération renforcée par voie terrestre

■ Le nouveau poste frontalier terrestre «chahid Mustapha-Benboulaïd» (point kilométrique PK-75 au sud de Tindouf) entre l'Algérie et la Mauritanie constitue un apport qualitatif aux relations de coopération bilatérale, dont l'ouverture s'est notamment matérialisée par une première opération d'exportation par voie terrestre de 400 tonnes de produits nationaux vers Nouakchott.

Par Amel B.

Le convoi de 24 camions transporte 400 tonnes de produits algériens dont des produits agricoles (220 tonnes), électroménagers (40 tonnes), alimentaires (120 tonnes) et sanitaires (20 tonnes). La cargaison devra arriver à Nouakchott dans 10 jours. Inauguré le 19 août 2018, en application de la volonté politique commune du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, et des recommandations de la 18<sup>e</sup> session de la Haute commission mixte algéro-mauritanienne, tenue le 20



décembre 2016 à Alger, ce poste frontalier constitue un moyen de facilitation des déplacements et passage des personnes et d'intensification des échanges commerciaux entre les deux pays, d'une part, et avec les autres pays de l'Afrique de l'Ouest, d'autre part. Tout comme il est un moyen de consolidation de la coopération sécuritaire et de lutte contre le terrorisme et le crime organisé dans l'intérêt des deux pays. Le chef de daïra de Tindouf, Abdelhak Bouziane, a indiqué à l'APS que ce poste frontalier constituant «un acquis socio-économique et un moyen à même de raffermir les liens socio-culturels et historiques entre les peuples algérien et mauritanien, revêt une importance particulière dans les relations économiques et sécuritaires entre les deux pays». M. Bouziane a fait état, en outre, de la création de groupes de travail mixtes, chargés de la mise en place d'un plan d'action pour l'impulsion d'une dynamique économique et le développement des régions frontalières des deux pays, sur la base d'une vision réaliste, des objectifs

clairs et des projets viables mutuellement bénéfiques aux deux pays. Il a relevé que ces régions renferment de grandes potentialités à même de permettre d'autres réalisations et répondre aux attentes des habitants de la région. Les habitants de la wilaya de Tindouf ont salué l'ouverture d'un passage frontalier qui constitue une passerelle stratégique afin de développer les échanges commerciaux et de raffermir les relations sociales, à la faveur des moyens humains et matériels mobilisés par l'Etat, à travers les services administratifs et sécuritaires et équipements modernes mis en place pour faciliter le déplacement des personnes des deux pays.

## Accorder toute l'importance voulue aux régions frontalières

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, avait, lors de la cérémonie d'inauguration, en compagnie de son homologue mauritanien, Ahmadou Ould Abdallah, du poste frontalier

«chahid Mustapha Benboulaïd», souligné que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, accorde toute l'importance voulue au développement des régions frontalières pour le bien être des populations, en consécration des principes suprêmes de l'Etat algérien axés sur le bon voisinage et la coopération bilatérale pour atteindre le développement escompté. M. Bedoui avait, à cette occasion, souligné la disponibilité permanente de l'Algérie à échanger les expériences et les programmes de coopération avec la Mauritanie, en vue de faire face aux mutations profondes et éffrénées et la propagation, notable et préoccupante, du crime transfrontalier, ajoutant que cette démarche est inspirée du bon voisinage, des relations historiques et du destin commun entre les deux pays. En application des recommandations de la haute commission mixte de deux pays, une brigade pluridisciplinaire des douanes a été mise en place au niveau du poste frontalier terrestre «chahid Mustapha Benboulaïd» pour accompagner la dynamique économique et la lutte contre le

crime transfrontalier. Les services de cette brigade ont recensé, entre le 19 août dernier et 5 décembre en cours, 140 sorties et 217 entrées de personnes, l'établissement de 133 titres de transit et le traitement de 134 autorisations de transit de véhicules, a indiqué le divisionnaire des douanes algériennes à Tindouf, Chehili Yacine. Il a fait état de la sortie, durant la même période et à travers ce nouveau poste terrestre, de la caravane économique et commerciale algérienne «Passerelles de Fraternité», forte de 47 camions chargés de différents produits à destination de Nouakchott, capitale de la Mauritanie, pour prendre part au Salon des produits algériens, organisé en octobre dernier. A cette opération vient s'ajouter, l'exportation vers la Mauritanie d'une quantité de 15 tonnes de marchandises algériennes, dont des équipements électroménagers et 150 tonnes d'oinon rouge, a-t-il ajouté. La coordination et la convention de coopération entre les dispositifs décentralisés de la protection civile des deux pays, Tindouf (Algérie) et Oubrid (Mauritanie), constituent également un acquis de plus dans le cadre de la coopération bilatérale, a indiqué, de son côté, le directeur de la protection civile de la wilaya de Tindouf, Ahmed Ba Adji. Le même responsable a, à ce titre, émis le souhait de faire de ce poste frontalier un outil de complémentarité maghrébine au service des peuples des pays du Maghreb. Le poste frontalier terrestre «chahid Mustapha Benboulaïd» est composé de 49 unités en préfabriqué, dont 46 bureaux d'accès et de sortie du territoire national, en plus de quatre parkings et des autres structures d'accompagnements.

A. B. /APS

Prix

## Le pétrole rebondit franchement en Asie

Les cours pétroliers étaient orientés à la hausse, hier en Asie, au lendemain d'un recul lié notamment à l'annonce d'une hausse des réserves américaines d'or noir. Vers 03h30 GMT, le baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en février, prenait 88 cents à 45,49

dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en février, gagnait 75 cents à 52,91 dollars. Les cours avaient déjà nettement rebondi mercredi après un impressionnant plongeon la veille de Noël, mais ils s'étaient à nouveau repliés jeudi en rai-

son d'inquiétudes quant au niveau de l'offre et à l'état de l'économie mondiale. La fédération privée American Petroleum Institute (API) a estimé que les réserves américaines de brut avaient progressé de 6,92 millions de barils au cours de la semaine qui s'est achevée le 21 décembre. Les investisseurs

attendent désormais les chiffres officiels du gouvernement américain, qui seront publiés vendredi. «L'Opep est clairement inquiète quant aux prix et cela ne ferait qu'aggraver les préoccupations», a déclaré à Bloomberg James Williams, président de WTRG Economics. «Les investisseurs demeurent préoccupés

par les perspectives d'un ralentissement de la croissance économique», a estimé de son côté Stephen Innes, d'Oanda. Les prix sont actuellement environ 40% en dessous de leur niveau de début octobre, quand ils avaient atteint leur plus haut niveau en quatre ans.

M. Y.

Changes

## L'euro se maintient en hausse face au dollar

L'euro se maintenait en hausse hier face à un dollar qui est sous pression depuis plusieurs jours en raison des incertitudes sur la croissance et le budget aux Etats-Unis. L'euro s'échangeait à 1,1445 dollar pour un euro contre 1,1430 la veille. Le monnaie unique restait ferme face au billet vert qui s'est affaibli depuis le début de la semaine du fait de nombreuses craintes liées aux Etats-Unis. «Le dollar est plombé par les inquiétudes sur la croissance et la politique américaine», résume un

analyste. Les opérateurs ont été refroidis en particulier la veille par une nette baisse du moral des consommateurs américains en décembre, qui n'a fait qu'alimenter les craintes d'un ralentissement de la croissance outre-Atlantique. De surcroît, le dollar était toujours pénalisé par le «shutdown» (la paralysie partielle des administrations fédérales) aux Etats-Unis. Les négociations jeudi entre démocrates et républicains autour du budget n'ont pas permis de mettre fin à ce blocage, repoussant une

solution au début de la semaine prochaine dans le meilleur des cas. S'exprimant au sujet du mur que le chef d'Etat américain veut faire construire à la frontière mexicaine et qui est au cœur du blocage budgétaire, un autre analyste juge que «si le président Trump s'obstine à vouloir l'obtenir, la fermeture de l'administration américaine pourrait se prolonger et avoir un impact négatif sur les marchés». Même le rebond de fin de séance des marchés boursiers américains jeudi n'a pas permis au dollar de

se reprendre, alors que les analystes étaient prudents sur l'évolution à court terme du billet vert. Certains estiment même que la Réserve fédérale américaine (Fed) ne sera pas en mesure d'augmenter ses taux autant que prévu en 2019, ce qui serait une mauvaise nouvelle pour le dollar. Vendredi, le dollar reculait face au yen, à 110,35 yens pour un dollar contre 111,01 jeudi soir. L'euro baissait également face à la devise japonaise, à 126,29 yens pour un euro contre 126,93 la

veille. Le franc suisse progressait face à l'euro à 1,1273 franc pour un euro contre 1,1292, tout comme face au dollar à 0,9851 franc pour un dollar contre 0,9880. La monnaie chinoise valait 6,8704 yuans pour un dollar contre 6,8663 yuans jeudi après midi. L'once d'or valait 1.276,63 dollars contre 1.275,68 jeudi. Enfin, le bitcoin s'échangeait à 3.615,48 dollars contre 3.585,43 jeudi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg.

R. E.

Ain Defla / El Attaf

# 218 millions de dinars pour la consolidation des projets de développement

■ Une enveloppe financière s'élevant à 218 millions de dinars viendra consolider les projets de développement lancés à El Attaf (30 km à l'ouest de Aïn Defla), a annoncé jeudi en soirée le wali, Azziz Benyoucef.

Par Zineddine L.

L'annonce inhérente à cette rallonge a été faite par le wali au terme de la réunion tenue au siège de la wilaya en vue de s'enquérir du taux d'avancement des projets de développement lancés dans cette commune. Cette rallonge fait passer le montant total des fonds alloués à la commune (budget de la wilaya, budget communal, Fonds de solidarité) à 1,37 milliards de dinars, a fait savoir le wali, observant que l'enveloppe supplémentaire allouée à cette commune y renforcera la dynamique de développement. Il a, dans ce cadre, fait état de 8 opérations de développement se rapportant aux secteurs de l'AEP, l'éducation, la jeunesse, l'assainissement ainsi que le raccorde-

ment au réseau d'électricité. S'attardant sur l'éducation, il a fait part de sa décision de consolider le transport scolaire de la commune par l'octroi de deux bus, mettant l'accent sur la nécessité de doter l'ensemble des établissements scolaires de cantines. Le directeur des ressources en eau (DRE) qui signalait que la faible cadence d'évolution de certains projets était imputable à l'opposition manifestée par certains particuliers, le chef de l'exécutif a observé que le rôle des membres de l'Assemblée communale consistait justement à discuter avec les citoyens et à les convaincre de la pertinence le bien-fondé des projets lancés. «Les membres de l'APC doivent aller sur le terrain et expliquer aux citoyens que les projets qui seront lancés relèvent



de l'utilité publique et ne visent qu'à améliorer leurs conditions et leur cadre de vie», a observé le wali. En vue d'assurer une plus grande célérité dans la réalisation de ce programme sur le terrain, le chef de l'exécutif a invité les membres de l'APC à travailler en coordination et à bannir les

divergences qu'elles qu'en soit la nature. «Il va sans dire qu'en 2019, d'autres opérations viendront s'ajouter aux montants déjà octroyés», a précisé le wali, faisant savoir que dans un mois, il convoquera une autre réunion en vue d'évaluer le cours des choses et s'enquérir du taux

d'avancement des projets lancés. Les directeurs de l'exécutif, le staff de l'Assemblée communale, les représentants de la société civile ainsi que des notables de la ville ont pris part à cette rencontre tenue au niveau de la salle de réunions de la wilaya. Z. L./APS

Bouira

## La production agrumicole en hausse

Les services agricoles (DSA) de la wilaya de Bouira s'attendent à une production des agrumes de 44 000 quintaux avec un rendement de 100 à 120 quintaux à l'hectare, des chiffres en hausse par rapport à la saison précédente (2017), a indiqué jeudi le directeur du secteur, Djoudi Ganoun. «Nous tablons sur une production de 44 000 quintaux avec un rendement allant de 100 à 120 qx/ha. Ces chiffres sont en hausse par rapport à la production de l'année 2017», a souligné M. Ganoun,

précisant qu'une superficie de 5 hectares avait été plantée cette année à Lakhdarria et Kadiria (nord-ouest de Bouira). En 2017, la production était de l'ordre de 43 000 quintaux avec un rendement de 104 quintaux à l'hectare, d'après les statistiques fournies par le directeur des services agricoles de la wilaya. La wilaya de Bouira ne dispose que de 490 hectares d'agrumes, «dont seuls 415 hectares qui sont en production dans les vallées de Kadiria et de Lakhdarria ainsi qu'à M'Chedallah (Est)», a indiqué le

même responsable, signalant que pour l'heure, la récolte a atteint les 60 hectares avec une production de 6170 quintaux. Selon les détails donnés par M. Ganoun, Bouira compte quatre pépinières productrices de plants d'agrumes qui, a-t-il dit, œuvrent pour le développement de cette filière. «Pour la développer, nous avons formé 125 agriculteurs dans le domaine de l'entretien et du suivi à Kadiria, M'Chedallah et Lakhdarria», a fait savoir le DSA. Il a rassuré les agriculteurs quant à la disponibi-

lité des engrais et la facilitation dans l'octroi de décisions d'acquisition y afférents. «Nous soutenons toujours le prix d'achat des produits d'engrais à hauteur de 20%, donc il n'y a aucun problème pour le déroulement de la campagne de récolte ou le développement de la production pour l'année prochaine», a assuré le même responsable. Un propriétaire d'une orangerie à Lakhdarria, Yazid Ghezal, a reconnu, lui aussi, une hausse dans la production agrumicole cette année malgré des difficul-

tés que rencontreraient certains agriculteurs dans l'entretien et le suivi de leurs exploitations. La majorité des agrumiculteurs de cette région ont développé davantage leurs orangeries avec le renforcement de la plantation. «L'eau d'irrigation ne pose pas problème, c'est ce qui nous a beaucoup facilité d'ailleurs le développement de cette filière», a-t-il dit, signalant toutefois la «quasi disparition» de certaines variétés comme la Washington et la Java.

Anissa H.

## Olympiades des activités de jeunes à Ouargla Près de 150 participants en lice

Près de 150 jeunes, des deux sexes, issus des quatre coins du pays prennent part aux Olympiades des activités de jeunes ouvertes jeudi au centre scientifique et de loisirs au quartier Ennasr (périphérie ouest de Ouargla), en présence des autorités locales. Devant s'étaler jusqu'au 30 décembre prochain, cette manifestation nationale, placée sous le signe «Vivre

ensemble en paix», s'assigne comme objectifs la formation d'une jeune génération innovante dans les arts et les sciences et bien imbue des valeurs de citoyenneté, ainsi que la promotion de l'émulation intellectuelle et scientifique. Le programme de ce rendez-vous juvénile prévoit l'organisation de diverses compétitions, à savoir le Soroban (une technique de calcul mental),

les jeux d'échecs, de guitare en individuel et le monologue, selon les organisateurs. Il s'agit aussi de l'animation d'une conférence sur la promotion du Soroban au niveau des structures juvéniles, des ateliers d'exposition consacrés aux activités scientifiques et culturelles et des concours des meilleures œuvres des participants, a indiqué la même source. Les participants auront à profiter

de s'enquérir des compétitions du festival de ski sur sable au niveau des dunes de la commune de Ain El-Beida (10 km de Ouargla), ainsi que de la visite des sites touristiques à travers la région, notamment le lac de Hassi Benabdallah, le musée saharien, le vieux ksar de Ouargla et Souk El-Hadjar, a-t-on ajouté. Des soirées artistiques, animées par des troupes folklo-

riques locales, figurent également au menu de cette manifestation destinée aux catégories d'âge oscillant entre 10 et 30 ans, a-t-on signalé. Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement et la réussite de ces olympiades des activités de jeunes, en offrant un séjour agréable aux invités de Ouargla. Organisée conjointement par la direction de la jeunesse et des sports (DJS) avec l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) et la Ligue de wilaya d'animation de proximité des jeunes, cette manifestation qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver constitue une opportunité de rencontre et d'échange entre les jeunes algériens venant de différents wilayas pour favoriser le développement de leurs activités dans plusieurs domaines et l'évaluation de la créativité chez eux. S. H.

Oran

## 600 millions DA pour l'aménagement de la zone industrielle de Hassi Ameur

Un montant de 600 millions DA a été dégagé pour l'aménagement de la zone industrielle de Hassi Ameur, dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris du directeur local de l'industrie et des mines. Une entreprise nationale a été retenue pour lancer les travaux d'aménagement dans les prochaines semaines. «La zone est subdivisée en plusieurs parties pour faciliter l'intervention de l'entreprise», a indiqué Khaldoun

Abderrahim. Les travaux porteront sur différents réseaux, dont ceux de l'eau potable et de l'assainissement, les routes, l'éclairage et autres, a-t-on précisé. La zone industrielle de Hassi Ameur, s'étendant sur une surface de 319 hectares, abrite plus de 180 unités industrielles activant dans divers domaines à l'instar de l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, les matériaux de construction, l'aciérie, l'électronique et autres, avec l'exis-

tence d'aires de stockage, a ajouté le responsable. La wilaya d'Oran compte 14 zones d'activités implantées dans différentes communes et trois zones industrielles à Hassi Ameur, Es-Sénia et Bethioua comprenant plus de 300 usines activant dans la pétrochimie, l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire, l'aciérie, les matériaux de construction et autres, rappelle-t-on.

R. R.

Tunisie

# Nouveaux heurts nocturnes entre jeunes manifestants et forces de sécurité à Kasserine

■ De nouveaux heurts ont éclaté mercredi soir entre des jeunes manifestants et les forces de l'ordre tunisiennes dans la ville de Kasserine, dans l'ouest de la Tunisie, où un journaliste est décédé après s'être immolé par le feu, rapporte l'agence de presse TAP.



Par Farid M

**S**elon la TAP, le centre-ville de Kasserine est quadrillé par un dispositif militaire devant un certain nombre d'institutions

publiques vitales «pour les protéger contre toute tentative d'agression ou de sabotage». Les quartiers Ennour et Ezzouhour de la ville sont le théâtre de heurts depuis la soirée de lundi dernier entre les

unités de sécurité et des jeunes manifestants qui ont lancé des pierres et des cocktails molotov sur les agents de sécurité, les obligeant à faire usage de gaz lacrymogène pour les disperser, sur fond de la mort du photo-

graphe Abderrakazek Zorgui après une immolation par le feu dans des circonstances non encore élucidées, et sans soulever aucune revendication, rappelle l'agence de presse. Ces manifestations ont été accompagnées par des incidents et la destruction de caméras de surveillance du ministère de l'Intérieur installées à l'intersection des deux quartiers, précise la TAP. Depuis le début des manifestations dans le gouvernorat de Kasserine, le ministère public a arrêté 27 personnes. Parmi les arrestations, quinze personnes sont originaires de Kasserine, cinq de Foussana et trois suspects dans la municipalité de Sbitla, accusés d'avoir endommagé des propriétés publiques et privées, selon le porte-parole du tribunal de première instance de Kasserine, Achraf Youssefi. Pour rappel, les journalistes tunisiens observeront une grève générale le 14 janvier prochain en signe de protestation contre leur situation socioéconomique et ce, suite au décès de leur collègue, Abderrzak Rezgui, avait annoncé le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT). Abderrzak Zorgui avait mis en ligne, quelque heures avant de passer en action, une vidéo dans laquelle il manifestait son déniement quant à la détérioration

de la situation socio-économique de toute sa région. Les autorités tunisiennes ont déjà ouvert une enquête d'investigation dans les circonstances de cet incident puisque, d'après certains médias locaux, cette tentative de suicide n'était pas volontaire et que des soupçons ont été avancés pour dire qu'il s'agit d'un meurtre à préméditation.

## Une cellule terroriste démantelée dans le centre-est du pays

Une cellule terroriste, ayant fait allégeance au groupe auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech), a été démantelée mercredi par l'Unité nationale d'investigation dans les crimes terroristes et les crimes organisés de la Tunisie, a indiqué jeudi le ministère tunisien de l'Intérieur. Selon la même source, cette cellule, spécialisée dans la fabrication d'explosives, a été détectée dans la province de Sfax (centre-est), à environ 300 km de Tunis. Trois individus ont été interpellés par les unités spéciales chargées de cette opération dans la province de Sfax. Cette cellule planifiait une série d'attentats terroristes à l'explosif à travers le territoire tunisien, selon le ministère. Le porte-parole du Pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme, Sofien Sliiti, a déclaré que ces trois éléments arrêtés dans cette opération préventives sont qualifiés de «terroristes dangereux», et figurent parmi les spécialistes de l'explosif au sein du groupe terroriste «Jund Al-Khilafa». Selon les autorités sécuritaires tunisiennes, la mouvance se veut parmi les groupes terroristes les plus sanglants et violents, en faisant des attentats en Tunisie ces dernières années.

S. A.

F. M./ APS

## Sahara occidental

### Ghali : 2018, une année riche d'acquis grâce à la force et à la résistance du peuple

**L**e président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a affirmé que l'année 2018 avait été riche de victoires et d'acquis grâce à la résistance du peuple sahraoui, indiquant que la bataille se poursuivait jusqu'à consécration de la souveraineté de l'Etat sahraoui sur tout les territoires sahraouis. Dans son allocution à l'occasion de la 20<sup>e</sup> rencontre intellectuelle de la femme sahraouie, le Président Ghali a indiqué que «l'année 2018 a été riche de victoires et d'acquis remportés grâce à la résistance de la femme sahraouie et du peuple tout entier, tant sur le front intérieur qu'extérieur, au niveau national, continental et international, d'autant que l'organisation de la rencontre de Genève a constitué une avancée importante». M. Ghali a affirmé que la partie sahraouie «salue et soutient les efforts de l'émissaire personnel du Secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler», réitérant sa disponibilité à coopérer, de bonne foi, en vue de parachever le processus de décolonisation au Sahara occidental en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, préci-

se l'Agence de presse sahraouie (SPS). Il a ajouté en outre que «le combat se poursuivra et la femme sahraouie restera pour toujours à l'avant-garde de la bataille décisive qui finira assurément par remporter la victoire et instaurer la souveraineté de l'Etat sahraoui sur tout le territoire». Par ailleurs, le président Ghali a dénoncé «le pillage marocain»

des richesses naturelles sahraouies et l'adoption par la Commission européenne d'un accord avec le Royaume marocain comprenant des territoires occupés du Sahara occidental, en contradiction avec les dispositions explicites et claires de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui affirme que «le Sahara occidental et le Maroc

sont deux territoires séparés et distincts», d'où l'annulation de tout accord d'exploitation des richesses et des droits du peuple sahraoui, dans les champs terrestre, maritime et aérien, sans l'aval du peuple sahraoui à travers son représentant légitime et unique, le Front Polisario.

## Libye

### Le gouvernement condamne l'attaque des militants de l'opposition tchadienne

**L**e gouvernement libyen soutenu par l'ONU a condamné jeudi l'attaque perpétrée par des éléments de l'opposition tchadienne contre un camp de l'armée, au sud du pays, qui a tué et blessé plusieurs soldats. «Le Conseil présidentiel libyen du gouvernement d'accord national condamne dans les termes les plus fermes l'attaque criminelle et lâche perpétrée jeudi par des gangs de mercenaires, sur un site militaire, à Traghen, dans le sud de la Libye», a écrit le gouvernement dans un communiqué. Le gouvernement estime que l'attaque a ciblé la sécurité et la stabilité du pays et violé la souveraineté du pays. «Que le sud de la

Libye soit à l'origine des efforts déployés pour contre le terrorisme et les mercenaires, jusqu'à ce qu'ils soient éliminés», poursuit le communiqué. Plus tôt dans la journée de jeudi, les éléments de l'opposition tchadienne ont lancé une attaque contre les forces de l'armée libyenne établies à l'est du pays, dans le sud de la Libye. L'attaque a eu lieu dans la ville de Traghen, située à quelque 780 kilomètres au sud de la capitale, Tripoli.

### L'OMS condamne une attaque contre un hôpital à Benghazi

L'Organisation mondiale de la

santé (OMS) a condamné fermement jeudi l'attaque armée perpétrée mardi dernier contre l'hôpital Al Jala à Benghazi, en Libye, causant la panique chez les patients et les professionnels de santé et endommageant les infrastructures de l'hôpital. Selon l'agence onusienne basée à Genève, cet hôpital travaille «sous une pression extrême avec des ressources limitées pour sauver des vies et fournir des services médicaux à tout l'est de la Libye». «Des attaques répétées mèneront à la fermeture de cet hôpital important, viendront s'ajouter aux souffrances de la population libyenne et limiteront encore plus l'accès déjà limité

que les Libyens ont aux soins médicaux», estime l'OMS. L'OMS exhorte toutes les parties prenantes à respecter le droit international humanitaire et à respecter la sécurité et la neutralité des professionnels de santé et des établissements de santé. «De telles tragédies doivent être évitées en prenant toutes les précautions nécessaires et les responsables doivent être traduits en justice», souligne l'OMS. De son côté, le Conseil de sécurité a condamné fermement l'attaque terroriste qui a visé le ministère libyen des Affaires étrangères dans la capitale Tripoli le 25 décembre.

R. M.



Pas d'accord en vue

# Les États-Unis s'enfoncent dans le «shutdown»

■ Les négociations entre démocrates et républicains ont échoué jeudi à mettre fin au «shutdown» aux États-Unis. La paralysie partielle des administrations fédérales, qui a mis des centaines de milliers de fonctionnaires au chômage forcé, va donc se prolonger, au moins jusqu'à la semaine prochaine.

Par Rosa C.

**A**u cœur du blocage depuis six jours: le mur voulu par Donald Trump à la frontière avec le Mexique pour lutter contre l'immigration clandestine.

Le président républicain exige cinq milliards de dollars pour le construire. Les démocrates refusent de le financer, mais ont proposé une enveloppe de plus d'un milliard pour d'autres mesures de sécurité à la frontière.

Résultat: une impasse budgétaire. Et tant que les deux partis ne se mettront pas d'accord, les financements de 25% des ministères et administrations fédérales resteront suspendus.

Or, personne ne semble prêt à céder.

Faute d'accord de compromis et dans un hémicycle quasi désert, le Sénat américain a donc décidé jeudi à l'unanimité d'ajourner la séance jusqu'à lundi 10h00 (15h00 GMT) et de ne reprendre l'examen d'une loi budgétaire que mercredi 2 janvier, à partir de 16h00 (21h00 GMT).

Les républicains sont majoritaires au Congrès, mais avec 51 sièges au Sénat, ils ont besoin de soutiens démocrates pour atteindre les 60 voix sur 100 nécessaires afin d'approuver le Budget.

«Ils ont peut-être les 10 votes au Sénat, mais nous avons le thème, la sécurité aux frontières. 2020!», a réagi Donald Trump après l'ajournement, en référence aux prochaines élections présidentielle et parlementaires américaines.

Lui qui avait axé une grande partie de sa campagne en 2016 sur la lutte contre l'immigration accuse les démocrates de vouloir des «frontières ouvertes». L'opposition affirme qu'il a plongé le pays «dans le chaos» pour ce projet de mur, qui n'a pour seul but selon eux de satisfaire les ultra-conservateurs.

Et chaque camp accuse l'autre de refuser de négocier.

Or, à chaque jour qui passe, la position des démocrates se renforce. Ils prendront le contrôle de la Chambre des représentants dès le 3 janvier, tandis que les républicains auront une

majorité renforcée au Sénat (53).

La sortie de crise pourrait au final passer par des nuances de langage et/ou un accord sur une somme moins élevée.

Le gouvernement restera paralysé jusqu'à «ce que nous ayons un mur, une barrière, peu importe comment ils veulent l'appeler», a ainsi déclaré Donald Trump le 25 décembre.

Le sort de plusieurs centaines de milliers de sans-papiers arrivés aux États-Unis alors qu'ils étaient encore mineurs, les «Dreamers», pourrait aussi entrer dans la balance.

Jeudi, le président républicain a ainsi évoqué un grand accord budgétaire qui avait capoté au dernier moment en février, et incluait la régularisation de 1,8 million de «Dreamers». Le signe qu'il pourrait être prêt à envisager un accord similaire en échange de son mur?

Ce «shutdown» est le troisième de l'année, après janvier (trois jours) et février (quelques heures). Le précédent, en octobre 2013, avait duré 16 jours, loin du record de 21 jours de 1995-96. Même s'il n'est cette fois que partiel, les conséquences se font sentir.

Depuis hier minuit, de grands ministères comme la Sécurité intérieure – qui gère justement la sécurité aux frontières – la police fédérale (FBI), les Transports, le



Trésor ou l'Intérieur, qui supervise les parcs nationaux, sont affectés.

Soit quelque 800 000 employés fédéraux, dont la moitié est obligée de travailler pour des services jugés essentiels sans être pour l'instant payés, tandis que l'autre est au chômage forcé.

Même s'ils sont presque certains d'être payés rétroactivement, les employés fédéraux font face dès maintenant à une fin de mois très difficile. Sans parler des contractuels qui, eux, ne récupéreront pas les fonds per-

due ces jours-ci.

Plusieurs monuments et parcs sont fermés, des services d'information non essentiels ont été suspendus et des affaires judiciaires impliquant l'État fédéral sont perturbées.

Dans la capitale, Washington, où vivent et travaillent de nombreux employés fédéraux, la ville déjà assoupie pour les fêtes de fin d'année marche au ralenti.

Les tribunaux restent ouverts pour les procès, mais mauvaise nouvelle pour les amoureux: tous les mariages civils prévus à Washington ont été suspendus.



## Points chauds

### Veto

Par Fouzia Mahmoudi

**C**ela fait plusieurs années déjà que les Palestiniens, souvent oubliés du reste du monde, hormis durant les heurts ou les bombardements israéliens, tentent d'obtenir une reconnaissance internationale en adhérant à l'ONU. Une preuve pour ce peuple martyr de son existence qui insupporte Israël qui promet de bloquer cette tentative palestinienne d'intégrer les Nations unies. Car le ministre palestinien des Affaires étrangères a indiqué, mercredi, qu'il présenterait une requête en ce sens au Conseil de sécurité des Nations unies, une déclaration qui a immédiatement suscité une réaction côté israélien qui a promis d'œuvrer avec les États-Unis en vue de bloquer une initiative des Palestiniens pour devenir membres à part entière des Nations unies, ce qui constituerait une reconnaissance internationale d'un État palestinien. Le ministre des Affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, Riyad Al-Maliki, a indiqué cette semaine qu'il prévoyait de se rendre à New York en janvier pour déposer une requête en ce sens au Conseil de sécurité, selon l'agence de presse palestinienne officielle Wafa. «Nous nous préparons à bloquer l'initiative», a déclaré aussitôt l'ambassadeur d'Israël à l'ONU, Danny Danon, dans un communiqué. «Les Palestiniens paient des terroristes, encouragent la violence et cherchent malgré tout à devenir un État membre des Nations unies.» Selon Danon, Israël va œuvrer pour bloquer l'initiative «en coopération avec la délégation des États-Unis». D'après des diplomates, toute demande palestinienne d'une adhésion à part entière à l'ONU fera l'objet d'un veto de la part des États-Unis au Conseil de sécurité. C'est à l'Assemblée générale de l'ONU d'approuver toute requête en vue de devenir un État membre de l'ONU, mais la demande doit d'abord passer par le Conseil de sécurité. Et pour obtenir l'approbation du Conseil, les Palestiniens doivent s'assurer d'avoir en leur faveur neuf des quinze membres du Conseil, et que ne leur soit opposé aucun veto de l'un des cinq membres permanents : Royaume-Uni, France, Chine, Russie et États-Unis. Or, Israël n'avait pas besoin de faire autant de bruit autour de cette tentative palestinienne tant il est impensable, avec Donald Trump à la Maison-Blanche, que les États-Unis n'opposent leur veto à la moindre résolution proposée par le peuple palestinien qui n'a jamais voix au chapitre quel que soit le sujet et encore moins concernant sa propre destinée.

F. M.

## Espagne

### Arrivée de plus de 300 migrants secourus par une ONG

**P**lus de 300 migrants secourus il y a une semaine au large de la Libye par une ONG espagnole sont arrivés hier matin en Espagne, alors que l'Italie et Malte les ont refusés.

Après être restés une semaine en mer à bord du navire Open Arms, sur lequel ils ont célébré Noël, les migrants ont crié et applaudi à leur arrivée dans le port de Crinavis, sur la commune de San Roque, dans la baie de Gibraltar (sud de l'Espagne). «Mission accomplie», a lancé le fondateur de l'ONG, Oscar Camps, sur Twitter.

«Ce sont des personnes, les enfants mais aussi les adultes, avec des histoires dans leur pays d'origine mais aussi durant leur transit vraiment horribles», a déclaré pour sa part Vicente Raimundo, directeur des programmes d'intervention en Espagne de l'ONG «Save The Children».

Selon lui, parmi les 139 mineurs à bord du navire de l'ONG espagnole proactiva Open, certains «viennent de pays en guerre comme la Somalie ou la Syrie».

Le débarquement de ces 311 migrants, venant aussi notamment du Nigeria ou du Mali, a commencé autour de 10h30 (09h30 GMT), les femmes et les mineurs en premiers. La Croix-Rouge leur fournit vêtements, nourriture et assistance médicale si nécessaire avant que la police puisse procéder à leur identification et qu'ils puissent ensuite être dirigés vers des lieux d'accueil.

Secourus le 21 décembre, ces migrants avaient été autorisés le lendemain à débarquer en Espagne par le gouvernement socialiste de Pedro Sanchez, après avoir été refusés par l'Italie et Malte. Selon Madrid, la Libye, la France et la Tunisie n'avaient quant à elles pas répondu à la demande de l'ONG.

Si Malte a refusé l'accès de ses ports au navire, une femme et un bébé, né sur une plage libyenne quelques jours avant la traversée, ont en revanche pu être évacués samedi dernier sur l'île en hélicoptère. Un mineur a par ailleurs été emmené vers l'île italienne de Lampedusa. Proactiva Open Arms avait repris

fin novembre, avec les ONG allemande Sea-Watch et italienne Mediterranea, ses missions de sauvetage au large de la Libye. Elle avait auparavant décidé de les suspendre fin août en dénonçant la «criminalisation des ONG», en particulier par l'Italie et son ministre de l'Intérieur d'extrême droite Matteo Salvini.

Le navire de Sea-Watch, le Sea-Watch 3, navigue lui toujours au large de la Libye avec à bord 32 migrants, secourus le 22 décembre et toujours sans perspective de débarquement. Il a remis cap au sud jeudi après avoir reçu le signal de détresse avec environ 75 personnes à bord.

Dans le même temps, une vedette de la police douanière italienne a secouru jeudi 43 migrants dont 42 ont été débarqués en Sicile. Le dernier a été évacué en urgence vers l'île de Pantelleria. Si les autorités sont restées très discrètes sur ce débarquement, qui contredit la politique des «ports fermés» de M. Salvini, la Croix-Rouge italienne a diffusé des photos sur les réseaux sociaux.





## Bilan littéraire de 2018

# Une année marquée par une production prolifique

■ L'année littéraire 2018 a été riche d'une façon remarquable en matière de production littéraire dans les trois langues (arabe, français et amazigh). De jeunes écrivains, des journalistes et des romanciers de renommée nationale et internationale ont enrichi les librairies par des œuvres littéraires portant sur divers thèmes.

Par Abia Selles

L'année 2018 s'achève sur un bilan positif pour le champ littéraire, aidé par un dynamisme remarqué de l'édition algérienne qui s'est distinguée par une production prolifique d'œuvres d'auteurs confirmés et l'émergence de jeunes plumes.

Le Salon international du livre d'Alger a été, comme chaque année, l'occasion de découvrir les nouvelles publications des éditeurs locaux qui proposaient les dernières œuvres d'écrivains et de journalistes lancés dans l'écriture romanesque depuis quelques années. Les romanciers Mohamed Magani et Mustapha Bouchareb étaient les premiers à donner le top départ des publications en cette année avec la sortie, respectivement, de «L'année miraculeuse» et «La fatwa», suivis de «Khalil», dernier ouvrage de l'écrivain à succès Yasmina Khadra.

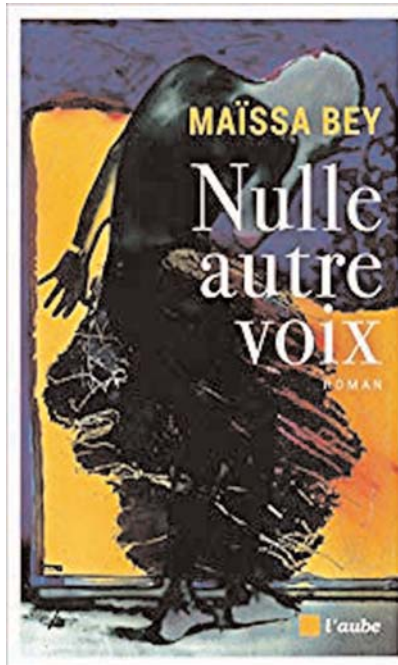
A partir du mois de septembre, plusieurs autres ouvrages paraîtront dont «Le naufrage de la lune» de Amira-Géhanne Khalfallah, «Nulle autre voix» de Maïssa Bey, «Les yeux de Mansour» de Ryad Girod, «Le peintre dévorant la femme» de Kamel Daoud, «Sentiments irradiés» de Djamel Mati, «Aizer, un enfant de la guerre» de Mohamed Sari, ou «Les couffins de l'équinoxe» de Ameziane

Ferhani, parmi d'autres.

Des journalistes et chroniqueurs de presse, également écrivains depuis quelques années, ont signé leur retour en 2018 avec des romans et des recueils de nouvelles très remarquables, à l'image de Mustapha Benfodhil avec son roman «Body Writing». Il y a aussi Amari Chawki qui a publié «Balak», ou encore Lezhari Labter qui revient avec «Laghout, ville assassinée» et un ouvrage collectif, «Hiziya mon amour», coordonné par ses soins et rassemblant les textes de plusieurs écrivains et poètes autour du souvenir de Hiziya.

D'autres grands noms de la littérature algérienne d'expression arabe sont aussi revenus au-devant de la scène en 2018 comme Amine Zaoui avec «El Khillan», Abdelwahab Aissaoui qui a signé «El Diwan El Isbarti», ou encore Said Khatibi avec son roman «Hatab Sarajevo» : une cuvée 2018 des plus riches, à laquelle s'ajouteront de nouveaux venus sur la scène littéraire d'expression arabe comme Smail Mehnana, Ali Meghazi, ou encore Lounis Benali.

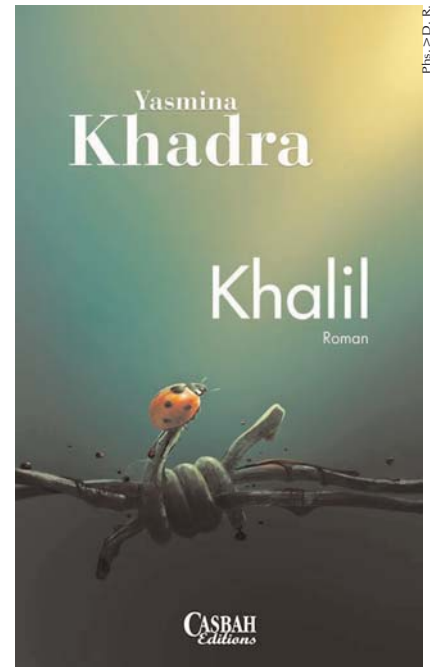
La tenue des premières «Rencontres annuelles Méditerranée Afrique des jeunes écrivains» avec la participation d'une quarantaine d'écrivains et le lancement d'un nouveau prix littéraire, «Prix Yamina-Mechakra», ont également marqué l'année 2018.



Dans sa 6<sup>e</sup> édition, le prix littéraire Mohamed-Dib a été attribué cette année aux auteurs Mohamed Saadouné pour son roman «La défaite», Smail Yabrir pour «Maoula El haïra», et à Sami Messaoudène pour «Enza».

L'écrivaine algérienne Aïcha Kassoul a remporté cette année le Prix «Escale littéraire» pour

son roman «La Colombe de Kant», alors que le roman «1994» de Adlene Meddi a reçu le prix «Transfuge» du meilleur polar francophone de l'année, une année qui a aussi vu la distinction du roman «Zabor ou les psaumes» de Kamel Daoud qui a reçu le Prix Méditerranée de littérature.



## Festival de la chanson patriotique à Béjaïa

### Dix-sept troupes au rendez-vous

Dix-sept troupes et chorales, venues d'autant de wilayas, ont marqué de leur présence, jeudi au théâtre Abdelmalek Bouguerrouh de Béjaïa, l'ouverture de la 12<sup>e</sup> édition du Festival de la chanson patriotique. Le coup d'envoi s'est caractérisé par la présentation et un défilé sur scène des participants et des prises de paroles, louant, pour l'essentiel, l'importance de l'évènement

et l'apport de ce genre musical et artistique que d'aucuns ont considéré comme nourricier de la mémoire patriotique et révolutionnaire, autant qu'il en entretient la flamme. Mais pas seulement, l'objectif, par-delà cet espace éminemment culturel, étant de faire éclater et de révéler des talents portés sur ce genre artistique qui mêle lyrisme, complainte, poésie et musique. Un

art plein et extrêmement exigeant, qui ne laisse pas de place à la trivialité. Orchestrées ou polyphoniques, les partitions proposées sont souvent d'une «tonalité émouvante, savoureusement modulées et d'une grande élévation», a relevé le directeur de la chorale, Cheikh Ahedad de Seddouk, lauréat du 1<sup>er</sup> prix en 2017 et qui revient, cette saison, avec des harmonies à plusieurs

voix (soprano, alto et ténor), puisées du répertoire traditionnel kabyle, mais entièrement remodulées. «Ce sont quasiment de nouvelles créations», a-t-il dit, signifiant par-là la délicatesse et la difficulté du travail de rénovation effectué et dont l'effort, désormais, est caractéristique de la nouvelle tendance créative propre au chant patriotique. Les chorales ou les troupes ne se

contentent plus de répliquer les anciens textes et mélodies, mais les affinent subtilement pour en faire de grandes partitions. L. B.

## Archéologie à Oran

### Une fresque géante du peintre français François Fauck découverte

Une fresque géante du peintre français François Fauck, qui a vécu en Algérie dans les années 1950, a été découverte à Oran, sur le mur d'un local appartenant à une entreprise publique, a-t-on appris de la direction de la Culture.

Il s'agit d'une œuvre de 29 mètres de long et de 6 mètres de large, réalisée sur le mur d'un local servant pour le contrôle technique de véhicules appartenant à la Sonelgaz, dans le quartier El Emir Abdelkader à Oran, a-t-on constaté jeudi.

Le chargé de la communication de la Direction de la culture, également membre d'une commission mise sur pied pour étudier les possibilités de valorisation de cette fresque, Noré Mekhessi, a précisé que la même direction a appris l'existence de cette fresque durant le Salon des arts plastiques,

organisé récemment à Oran.

«Un des artistes participant à cet événement a signalé l'existence d'une fresque, signée par l'artiste François Fauck, sur un grand mur d'un garage de contrôle technique des véhicules», a indiqué le même responsable, ajoutant que des spécialistes ont été dépêchés sur les lieux pour identifier avec exactitude cette œuvre d'art qui date des années 1950.

La même commission a effectué, depuis, plusieurs visites. Elle étudie aujourd'hui les possibilités de restaurer la fresque, qui a subi certaines dégradations, et de son déplacement vers un autre lieu où elle serait mieux valorisée et plus visible. Réalisé selon les anciennes techniques avec de l'argile et en bas-relief, l'œuvre représente plusieurs motifs et les douze signes du Zodiaque.

S'agissant des perspectives, Noré Mekhessi a indiqué qu'il s'agit d'abord de déplacer la fresque, de la restaurer et de compléter certaines parties manquantes, avec le concours d'artistes spécialisés. Il s'agira ensuite de la placer dans un lieu visible pour mieux la valoriser. «L'esplanade du nouveau stade olympique à Belgaid figure parmi les propositions de placement de cette précieuse fresque», a-t-il avancé.

François Fauck, peintre français, est né à Lille en 1911 et décédé à Paris en 1979. Ses œuvres se rattachent au mouvement pictural de la «Réalité poétique». Durant son séjour en Algérie où il a vécu durant deux décennies, dans les années 50 et 60, il a peint des paysages de plusieurs villes du pays comme Alger, Oran, Tlemcen, Constantine et le Sud. F. H.

## AGEND'ART

Opéra d'Alger (Ouled Fayet, Alger)

Jusqu'au 4 janvier 2019 : Spectacle Shadow Fairy Tales par la troupe ukrainienne Verba.

Galerie d'arts de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 18 janvier : Exposition «Un monde suspendu», de l'artiste Soraya Habes.

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Alger) Jusqu'au 31 décembre : 13<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre professionnel d'Alger.

Librairie l'Arbre à dire (Bd Sidi-Yahia, Hydra, Alger) Aujourd'hui :

Meriem Guemache signera ses livres La demoiselle du métro», «Lotfi à La Casbah d'Alger» et «Lotfi au palais de Kheddaoudj El Amia» (Casbah Editions). Galerie d'Art Wekka (Oran) Jusqu'au 31 décembre : Exposition d'œuvres de Baya Mahieddine et de Leila Ferhat.



USM Bel-Abbès

## Le wali souhaite la mobilisation de tout le monde

**LE WALI** de Sidi Bel Abbès, Ahmed Saci Abdelhafidh, a appelé les hommes d'affaires de la wilaya à aider l'USMBA, club évoluant en Ligue 1 professionnelle de football, à régler la crise financière qu'elle traverse, affectant sérieusement ses résultats aux compétitions continentales et nationales.

Lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya dans la soirée de mardi, en présence de douze opérateurs économiques locaux, le wali a souligné que l'USMBA traîne des dettes de l'ordre de 110 millions DA que ni la wilaya ni les communes ne peuvent prendre en charge.

Le même responsable a sollicité ces hommes d'affaires à aider le club pour préserver ses résultats et assurer son maintien parmi l'élite footballistique. Le wali a sensibilisé l'assistance sur l'importance de développer le sport-roi à Sidi Bel-Abbès et répondre aux attentes de la population et des milliers de supporters que compte le club.

«*Votre aide et votre soutien permettront de relever le niveau des ambitions des joueurs, des responsables et des supporters afin que le club retrouve sa place d'antan et le chemin du succès et de la victoire*», a souligné le wali.

WR M'sila

## 5 supporters arrêtés après des troubles

**CINQ** supporters du WR M'sila (division nationale amateur de football/groupe Centre) ont été arrêtés suite à des affrontements avec les forces de l'ordre, survenus dans la nuit de mardi à mercredi devant le siège de la wilaya après la défaite de l'équipe locale face à celle de Oued Souf, a annoncé mercredi la cellule de communication de ce corps sécuritaire. Les individus appréhendés seront présentés devant les instances judiciaires pour «*rassemblement, atteinte à l'ordre public et agression d'éléments d'un corps constitué*», a fait savoir la même source. Selon les services de la Sûreté nationale, les manifestants ont demandé au chef de l'exécutif local de limoger le pré-

sident du club WR M'sila après «*une série de résultats négatifs*», dont la défaite (0-1) encaissée mardi lors du dernier match contre l'équipe de Oued Souf. Ces protestataires ont également réclamé une subvention pour leur équipe. A cet effet, les autorités locales sont parvenues à trouver une solution au problème du staff administratif du club et ont assuré que «*le dossier de soutien financier sera étudié*», souligne-t-on. De son côté, la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) a décidé, par mesure de précaution, de reporter toutes les compétitions sportives, toutes disciplines et catégories confondues, dans la wilaya de M'sila jusqu'au 15 janvier prochain.

## Coupe de l'UNAF U-17 L'EN à la 4<sup>e</sup> place

**LA SÉLECTION** algérienne de football des moins de 17 ans (U-17) a terminé à la quatrième place de la Coupe de l'Union nord-africaine (UNAF) organisée à Marrakech (Maroc), après sa défaite face à son homologue tunisienne (2-1), en match de classement disputé jeudi.

Les buts de la rencontre ont

été inscrits par Hamdi Abid et Rayane Hamrouni pour la Tunisie et Adel Bouzida pour l'Algérie.

De son côté, la Libye a battu la Mauritanie (1-0), terminant à la 5<sup>e</sup> place du tournoi.

Le titre sera disputé en fin d'après-midi entre le Maroc et le Sénégal.

## Championnat d'Afrique de vovinam viet vo dao 8 pays dont l'Algérie au rendez-vous

**HUIT PAYS** dont l'Algérie ont confirmé leur participation à la 3<sup>e</sup> édition du championnat d'Afrique de vovinam viet vo dao du 27 au 29 décembre à la salle Zaouia-Saknia de Kénitra, a annoncé l'Union marocaine de vovinam viet vo dao. Outre l'Algérie (25 athlètes) et le Maroc (pays hôte/26 athlètes), la compétition verra la participation de la Côte d'Ivoire (18 athlètes), du Burkina Faso (12), de la Tunisie (8), de l'Égypte (4), du Niger et de la Centrafrique avec trois athlètes chacun ainsi que de la Mauritanie avec 1 athlète.

L'Algérie (tenant du titre) participe au rendez-vous de Kénitra avec l'objectif de glaner le maximum de médailles d'or et préserver son titre

continental, a indiqué l'entraîneur national, Kamel Lounes.

«*Nous allons participer à ces joutes africaines avec l'objectif de rééditer l'exploit de 2012 à Alger et 2016 en Côte d'Ivoire pour décrocher notre 3<sup>e</sup> titre africain consécutif, mais cela passe d'abord par la consécration dans les 29 spécialités inscrites au programme de cette 3<sup>e</sup> édition*», a déclaré Kamel Lounes.

Le vovinam viet vo dao est un sport d'origine vietnamienne. Il repose sur une série de techniques et un travail d'équipe. On y utilise à la fois les poings et les pieds comme dans le karaté, avec des techniques inspirées de divers arts martiaux comme le judo, le muay-thaï, le kung-fu et l'aïkido.

Qatar-Algérie en amical

# Les Verts l'emportent grâce à Bounedjah

■ *La sélection algérienne A' de football, composée de joueurs locaux et renforcée par deux joueurs évoluant à l'étranger, à savoir Belaili et Bounedjah, a battu son homologue du Qatar sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), jeudi au stade Khalifa à Doha en match amical préparatoire pour les prochaines échéances, notamment la CAN 2019.*



Bounedjah a été l'auteur de l'unique but

Par Mahfoud M.

**L** unique but de la rencontre a été inscrit par Baghdad Bounedjah (58<sup>e</sup>) pour l'Algérie, suite à un parfait service de son compère Belaili.

Le match face au Qatar est le troisième pour la sélection A' en 2018, après ceux disputés en janvier à Tunis face au Rwanda (4-1) et en mai à Cadix (Espagne) devant l'Arabie saoudite (0-2), sous la conduite de l'ancien coach national Rabah Madjer.

De son côté, la sélection du

Qatar qui reste sur d'excellents résultats en amical, prépare la prochaine Coupe d'Asie des nations 2019 prévue aux Emirats arabes unis du 5 janvier au 1<sup>er</sup> février. Les joueurs du sélectionneur espagnol Félix Sanchez avaient battu la Suisse (1-0), l'Equateur (4-3), la Jordanie (2-0) et le Kirghizistan (1-0) contre un nul face aux Islandais (2-2).

Sur demande du sélectionneur du Qatar, cette rencontre s'est jouée sans la présence du public et de la presse. Le Qatar affrontera l'Iran le 31 décembre pour son dernier test préparatoire avant le tournoi asiatique.

Pour revenir aux Verts, il est clair que cette rencontre a été très bénéfique pour le coach Djamel Belmadi qui a, ainsi, eu une idée assez précise sur certains joueurs qu'il avait convoqués sans pour autant bien les connaître puisqu'ils lui avaient été recommandés, alors que d'autres éléments ont été sélectionnés après avoir été supervisés par lui. Le coach de la sélection nationale espère pouvoir monter une équipe compétitive d'ici le rendez-vous continental qui se déroulera au mois de juin de l'année prochaine.

M. M.

## Coupe d'Algérie - 16<sup>es</sup> de finale Le NAHD, le CSC et l'USMBA qualifiés, la JSS à la trappe

**L**e NA Hussein Dey, le CS Constantine et l'USM Bel Abbès se sont qualifiés ce jeudi pour les 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie de football. Pour sa part, la JS Saoura a été éliminée aux penaltys, par la surprenante formation de l'IB Lakhdar.

Auréolé par sa qualification en 16<sup>es</sup> de finale (bis) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), le NA Hussein Dey a validé son billet pour les 16<sup>es</sup> de finale de l'épreuve populaire en disposant de l'Olympique Akbou (Division Honneur - D7).

Face au cendrillon de cette 55<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Algérie, les Sang et Or ont dû patienter pour faire respecter la hiérarchie. En effet, les deux

réalisations husseindéennes ont été inscrites en seconde période par l'entremise de Lakdja (61') et Chouiter (89').

Au prochain tour, le NAHD se déplacera encore une fois à l'Est du pays pour défier l'USM Khenchela.

### Exploit de l'IB Lakhdar

La magie de Dame coupe a opéré une nouvelle fois et la victime s'appelle la JS Saoura. Les Aiglons du Sud, qualifiés en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, quittent la Coupe d'Algérie dès leur première apparition.

Les Jaune et Vert de la Saoura ont été sortis par une héroïque équipe de l'IB

Lakhdar, pensionnaire de la Division national amateur (DNA - D3). Devant un public totalement acquis à El Hamra, les joueurs de l'IBL ont réussi à résister durant 120 minutes, en dépit de l'écart de paliers, poussant la JSS à aller aux tirs au but. Une stratégie qui s'est avérée payante car la chance leur a souri lors de la fatidique épreuve des penaltys (4 buts à 3).

Par contre, la logique a été respectée lors des rencontres CS Constantine - RC Bougaâ (Régionale 1 - D5) et USM Bel Abbès - MS Cherchell (Régionale 1 - D5). Les Sanafir se sont imposés sur le score de 3 buts à 1, alors que l'USMBA, tenant du titre, a gagné par 2 buts à 0.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Football / transfert

## Manchester City prêt à mettre 60 millions d'euros pour Aouar

MANCHESTER CITY, actuel 2<sup>e</sup> au classement de la Premier League anglaise de football, serait prêt à déboursier 60 millions d'euros pour s'attacher en janvier les services du milieu offensif franco-algérien de Lyon (Ligue 1 française) Houssem Aouar (20 ans), croit savoir vendredi le média britannique Sky Sports. Selon la même source, le président de l'OL Jean-Michel Aulas ne devrait pas accepter cette offre et laisser filer l'un de ses meilleurs joueurs à la mi-saison, d'autant que le club est qualifié pour les 1/8 de finale de la Ligue des champions où il rencontrera le FC Barcelone en février et mars prochains. Véritable révélation des «Gones» cette saison (6 buts et 4 passes décisives toutes compétitions confondues), Aouar, convoqué régulièrement chez les Espoirs de l'équipe de France et dont les parents sont d'origine algérienne, intéresse fortement la Fédération algérienne (FAF) en vue d'intégrer les rangs des

Verts. «Nous sommes en contacts avec Aouar. Le dernier mot lui revient ainsi qu'à sa famille. S'il accepte de venir on sera très contents. C'est un joueur qui est très lié à l'Algérie et à l'équipe nationale. Toutefois, il y a des paramètres qui peuvent entrer en jeu. On doit respecter sa décision quelle qu'elle soit», avait indiqué le président de la FAF, Kheireddine Zetchi. Même son de cloche chez le sélectionneur national, Djamel Belmadi, qui s'est déjà exprimé au sujet d'Aouar : «Cela fait un moment que je le suis de manière directe ou indirecte. On va s'asseoir, on va discuter et expliquer les choses. On va voir le discours qu'on aura en face. Maintenant, si on sent qu'il a l'envie de jouer pour son pays d'origine, on avancera d'un pas. Mais s'il ne se sent pas concerné, on passera à autre chose. Bien sûr, on souhaite qu'un joueur comme Houssem, qui est une valeur ajoutée, soit avec nous», a-t-il confié. **Racim S.**

Lutte contre le terrorisme

## L'UE s'impose de nouvelles obligations

LES ETATS membres de l'UE ont l'obligation depuis ce vendredi de créer un signalement dans le Système d'Information Schengen (SIS) pour toutes les affaires liées au terrorisme afin de permettre d'appréhender aux frontières toutes les personnes considérées comme une menace, a annoncé la Commission européenne. La mesure a été proposée en décembre 2016 pour «remédier aux insuffisances dont souffrait la gestion des données et améliorer l'interopérabilité des systèmes d'information existants», a rappelé la Commission. «Désormais, aucun individu constituant une menace ne devrait passer inaperçu: grâce à l'interopérabilité entre le SIS et nos autres systèmes d'information en matière de sécurité, de frontières et de migration, tous les points seront bientôt parfaitement liés entre eux sur nos écrans radars», a souligné dans un communiqué le commissaire pour les Affaires intérieures Dimitris Avramopoulos. «La nouvelle obligation (...) s'inscrit dans un effort plus général en vue d'intensifier le partage d'informations et de faire collaborer plus efficacement nos systèmes d'information», a pour sa part précisé le commissaire en charge de la Sécurité Julian King. «D'ici la fin de 2019, les Etats membres seront également tenus d'informer Europol des signalements de réponses positives liés au terrorisme, ce qui facilitera les rapprochements à l'échelle européenne», a indiqué la Commission. Les Etats membres ont également l'obligation d'introduire dans le SIS

toutes les interdictions d'entrée prononcées à l'encontre de ressortissants de pays tiers afin d'empêcher ces personnes d'entrer dans l'espace Schengen. Les nouvelles règles entrées en vigueur vendredi permettent également d'introduire des signalements pour les «décisions de retour» afin d'améliorer l'exécution des décisions de retour adoptées à l'encontre de ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier dans l'UE. Le système d'information Schengen (SIS) est un système centralisé et à grande échelle qui sert aux contrôles aux frontières extérieures de l'espace Schengen et améliore la coopération en matière policière et judiciaire dans 30 pays à travers l'Europe. Il contient actuellement près de 79 millions d'enregistrements et a été consulté 5 milliards de fois en 2017. **G. H.**

Police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement

## 300 décharges anarchiques éliminées l'année dernière

Les éléments de la brigade de police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement de la wilaya d'Alger ont effectué durant l'année 2018 plusieurs interventions, notamment l'éradication de 354 décharges anarchiques et le recensement de 2 136 constructions sans autorisation, a indiqué vendredi un communiqué de la Sûreté de la wilaya d'Alger.

Dans le cadre de la préservation de l'urbanisme et de la protection de l'environnement et de la santé au niveau de son territoire de compétence, la brigade de police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, a enregistré 2 136 interventions sur des sites de construction sans permis et 58 autres

## Economie algérienne Des jours sombres en perspective



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tlemcen et Béchar

## Dix narcotrafiquants arrêtés

Dix narcotrafiquants en possession de 5,5 kilogrammes de kif traité ont été arrêtés jeudi par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire à Tlemcen et Béchar, tandis que 4,9 tonnes de denrées alimentaires et 13 973 unités de différentes boissons ont été saisies à El-Oued et Biskra, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Slim O.

Dans le même contexte, un détachement de l'ANP a saisi, à Tamanrasset, «trois orpailleurs à bord d'un véhicule tout-terrain chargé de cinq sacs de mélange de pierres et d'or brut, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale et des garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de 12100 litres de carburant à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf».

Par ailleurs, des garde-côtes «ont mis en échec, à Annaba, Ain Témouchent et Oran, des tentatives d'émigration clandestine de

83 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 15 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à In-Salah», ajoute le communiqué.

## Mascara : saisie de quatre fusils de chasse et des munitions

Les éléments de la sûreté de la daïra d'Oued El Abtal (wilaya de Mascara), ont saisi quatre fusils de chasse ainsi qu'une quantité de cartouches et trois personnes impliquées dans cette affaire ont été arrêtées, a-t-on appris vendredi de la cellule

de communication de la sûreté de wilaya.

La même source a précisé que ces armes et ces munitions étaient illégalement en possession des trois mis en cause, âgés entre 39 et 58 ans, tous résidant dans la commune d'Oued El Abtal.

Les enquêteurs avaient exploité des informations faisant état de possession illégale de ces fusils par ces trois personnes. Les armes ont été découvertes lors de la perquisition des domiciles des suspects.

Les mis en cause seront présentés devant la justice.

S. O./APS

tion, ainsi que 356 autres relatives au jet de déchets sur la voie publique pouvant causer des accidents nocifs pour la santé, en sus de l'élimination de 354 décharges anarchiques en coordination avec les autorités locales, ajoute la source.

Les services de l'hygiène et de la santé publique ont enregistré, selon la même source, 74 interventions pour abandon de cadavres d'animaux ou de matières d'origine animale. Concernant les espaces verts, la brigade de la protection de l'environnement a recensé 38 interventions pour mettre un terme aux dépassements portant atteinte et non-respect de ces espaces.

Ali T.